SGC WP 0
014

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 12 octobre 1999 (27.10)
(OR. en)

9238/1/99
REV 1

LIMITE

SIS 16
COMIX 71

SEMDOC
Statewatch European Documentation & Monitoring Centre on justice and home affairs in the European Union
PO Box 1516, London N16 0EW, UK
tel: 0181 802 1882 (00 44 181 802 1882)
fax: 0181 880 1727 (00 44 181 880 1727)

NOTE

du :	Secrétariat général du Conseil
au :	Groupe de travail SIS (Comité mixte Islande/Norvège)
Objet :	Avant-projet de budget, relatif à l'an 2000, pour le réseau SIRENE phase II et le service d'assistance (HelpDesk)

I. Introduction

Conformément à l'article 5 du règlement financier (Décision du Conseil du 3 mai 1999, 1999/323/EC, JO L123 du 13.05.1999, p. 51), le Secrétariat général du Conseil présente ci-joint l'avant-projet de budget relatif au réseau SIRENE phase II et au service d'assistance pour l'année 2000.

Compte tenu des dispositions du règlement financier et des principes de comptabilité applicables au Secrétariat du Conseil, le présent document concerne à la fois le budget du réseau SIRENE phase II et celui du service d'assistance et sa présentation diffère quelque peu de celle des années précédentes.

Les montants sont exprimés en euros.

II. Projet de budget pour l'an 2000

RECETTES

TITRE 4		
Chapitre 40	Contributions des Etats membres	
Article 400	Réseau SIRENE phase II	2 294 535
Article 401	Service d'assistance	18 000
Article 402	Solde de l'utilisation du budget au cours de l'exercice budgétaire précédent	p.m.
Total chapitre 40		2 312 535
TOTAL TITRE 4		**2 312 535**
TITRE 5		
Chapitre 50	Recettes de pénalités	
Article 500	Pénalités SIRENE phase II	5 000
Total chapitre 50		5 000
Chapitre 51	Recettes d'intérêts	
Article 510	Recettes d'intérêts	10 000
Total chapitre 51		10 000
TOTAL TITRE 5		**15 000**
TOTAL GENERAL		**2 327 535**

DEPENSES

TITRE 1	Dépenses afférentes au réseau SIRENE phase II	
Chapitre 10	Budget de fonctionnement	
Article 100	Frais fixes découlant des contrats	973 810
Article 101	Trafic	898 425
Article 102	Divers	50 000
Total chapitre 10		1 922 235
Chapitre 11	Budget d'installation	
Article 110	Nouveaux points d'accès	197 300
Article 111	Services	100 000
Article 112	Equipement	25 000
Article 113	Divers	50 000
Total chapitre 11		372 300
TOTAL TITRE 1		**2 294 535**
TITLE 2	Dépenses afférentes au service d'assistance	
Chapitre 20		
Article 200	Maintenance	1 000
Article 201	Services	1 000
Article 202	Serveur	15 000
Article 203	Divers	1 000
Total chapitre 20		18 000
TOTAL TITRE 2		**18 000**
TITLE 3	Autres dépenses	
Chapitre 30		
Article 300	Frais de banque	500
Total chapitre 30		500
TOTAL TITRE 3		**500**
TOTAL GENERAL		**2 313 035**

III. Observations relatives au titre 1er : budget du réseau SIRENE phase II

Les prévisions sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- 15 points d'accès sont prévus pour les pays nordiques (par pays : un pour le réseau SIRENE, un pour le réseau VISION et un pour le DES) [1] ;
- on considère que ces points d'accès fonctionneront à partir du mois d'avril 2000 ;
- pour couvrir tous les besoins nationaux, quelques nouveaux points d'accès pour les pays déjà opérationnels sont prévus ;
- on suppose que ces points d'accès fonctionneront en moyenne pendant six mois en 2000 ;
- un montant élevé a été inscrit à la rubrique "services" compte tenu des changements importants que Global One devra effectuer afin de permettre l'utilisation du réseau dans le cadre du projet DES (cf. document 9990/1/99 SIS-TECH 82 REV 1 COMIX 127).

L'annexe contient un tableau détaillé des dépenses prévues pour le réseau SIRENE phase II.

Les différences entre ce budget et les prévisions du plan pluriannuel s'expliquent par le fait que l'on dispose actuellement de plus d'informations sur les aspects suivants : les points d'accès qui fonctionnent déjà, le calendrier pour l'intégration des pays nordiques, l'évolution des projets en cours et l'avenir du contrat.

IV. Observations concernant le titre 2 : Service d'assistance

- La solution envisagée pour résoudre les difficultés liées à l'adaptation du service d'assistance aux besoins de l'an 2000 consiste en la mise à disposition par le Secrétariat général du conseil d'un serveur qui serait couvert par son contrat général de maintenance.
- Des moyens budgétaires ont dès lors été prévus pour financer les coûts d'acquisition du serveur et la participaton aux frais de maintenance
- L'approbation de cette solution à des fins budgétaires ne préjuge pas de la décision des Etats membres quant au fond.
- Ce changement de configuration explique la différence entre les montants inscrits à l'avant-projet de budget et les prévisions figurant dans le plan pluriannuel.

[1] Si les pays nordiques disposent de plus amples informations sur cette question, ils sont invités à les communiquer afin que les prévisions budgétaires puissent être adaptées sur ce point.

V. Observations relatives aux titres 3, 4 et 5

- Ces dispositions ont été ajoutées pour des raisons comptables uniquement.
- Elles ont été élaborées en liaison avec le service comptabilité du Secrétariat général du Conseil.

VI. Conclusion

Conformément à l'article 5, paragraphe 3 du règlement financier susmentionné, le groupe SIS est invité à donner son avis sur cet avant-projet de budget, afin que le Secrétaire général puisse établir le projet de budget et le transmettre au plus tard le 31 octobre aux Etats membres visés à l'article 21 du règlement financier.

TITRE I: RESEAU SIRENE PHASE II – DEPENSES					
		coût/an points d'accès existant	coût/9m points d'accès pays nordiques	coût autre nouveau point d'accès	total 2000
Chap. 10	**Budget de fonctionnement**				**1 922 235**
Article 100	frais fixes découlant des contrats	563 765	370 350	39 695	973 810
	lignes louées	*100 260*	*131 483*	*11 726*	*243 469*
	ports d'accès	*35 083*	*12 948*	*1 857*	*49 888*
	CLE	*7 642*	*47 397*		*55 039*
	TGS-Sarevision	*5 712*			*5 712*
	sauvegarde	*42 941*	*32 984*	*4 950*	*80 875*
	équipement de chiffrement	*164 819*	*66 222*	*11 773*	*242 814*
	gestion du réseau	*5 012*	*2 089*	*372*	*7 473*
	services réseau intelligent	*4 177*			*4 177*
	gestion du projet	*71 394*			*71 394*
	disponibilité 24h/24	*25 060*	*10 442*	*1 857*	*37 359*
	provision TVA	*101 665*	*66 785*	*7 160*	*175 610*
Article 101	trafic	608 975	236 250	53 200	898 425
Article 102	divers				50 000
		points d'accès pays nordiques	autres		
Chap 11	**Budget d'installation**				**372 300**
Article 110	nouveaux points d'accès	163 650	33 650		197 300
Article 111	services		100 000		100 000
Article 112	équipement		25 000		25 000
Article 113	divers		50 000		50 000
TOTAL TITRE 1, tous les chapitres					**2 294 535**